



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REQUALIFICATION DE LA RN 94 EN TRAVERSÉE DE LA ROCHE-DE-RAME

Réunion publique

06 février 2025

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**



ACCUEIL

Michel FRISON

Maire de la Roche-de-Rame



5 minutes



INTRODUCTION

Mathieu GICQUEL

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

(maître d'ouvrage)

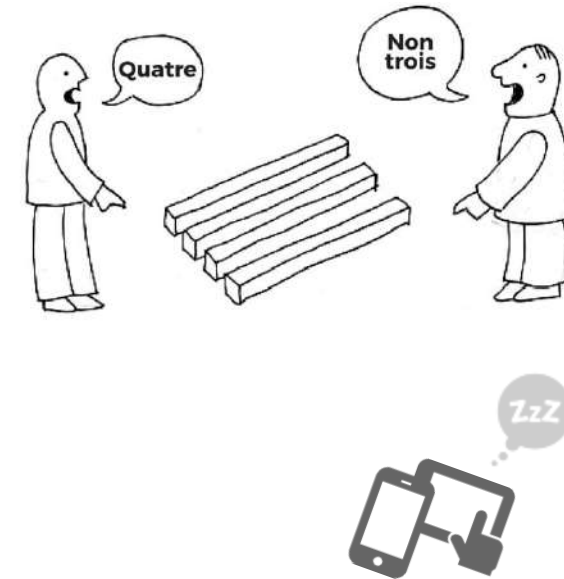


5 minutes

Durée (total : 2h)	Séquence
05 min.	▪ Rappels • Projet de requalification de la traversée du village • Concertation publique réglementaire (sept. – nov. 2024)
20 min.	▪ Synthèse du bilan de la concertation publique
25 min.	▪ Temps d'échanges
20 min.	▪ Démarche de travail validée par le COPIL ▪ Calendrier des prochaines étapes
10 min.	▪ Premières perspectives de réalisation des travaux
30 min.	▪ Temps d'échanges
Fin	▪ Clôture & moment de convivialité

Tout le monde a raison... ... Partiellement !!!

- Pas de jugement
- Écoute
- Bienveillance
- Pratiquer le « Oui... Et... »
- Déconnexion : rallumez vos téléphones à la fin





RAPPELS

Le projet de requalification de la traversée du village



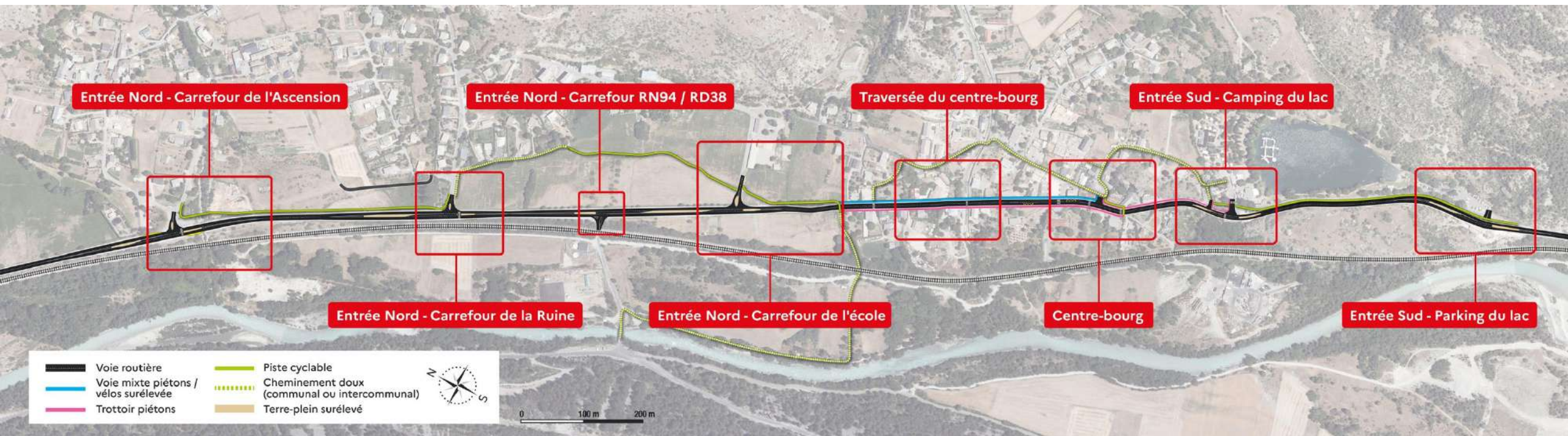
2 minutes

Un projet de requalification au service du projet communal

- Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des habitants, en prenant en compte le trafic routier et ses impacts
 - Mieux maîtriser les vitesses tout au long de la traversée
 - Améliorer la sécurité des piétons, cyclistes et usagers accédant à la RN 94
- Mieux organiser les déplacements et le stationnement dans la commune : piétons / cyclistes, parking
- Contribuer au développement et à l'attractivité de la commune, en cohérence avec les projets municipaux et intercommunaux : attractivité commerciale, mise en valeur touristique, développement de l'habitat, projets de mobilité ...
- Favoriser une bonne insertion du projet dans son environnement
- Améliorer les conditions de circulation pour les usagers de la RN 94 : fluidité et fiabilité des temps de parcours, sécurisation des cheminements et des traversées piétonnes, stationnements
- Limiter autant que possible les impacts sur le bâti et sur la biodiversité (faune, flore)



Secteurs d'aménagement du projet





RAPPELS

La concertation publique réglementaire septembre – novembre 2024



2 minutes

- Présenter le projet de requalification de la traversée du village (et ses options) **élaboré par la DREAL en association avec la municipalité**
- Permettre aux participants de :
 - Partager leur appréciation des **points forts / points faibles** du projet et des options proposées
 - **Proposer des contributions** afin d'améliorer le projet et sa cohérence avec le projet communal
- Contribuer à élaborer un projet de requalification de la traversée du village **approprié**

Modalités d'information du public

- Arrêté préfectoral
- Affiches dans la commune
- Site internet du projet :
www.traversee-roche-de-rame.com
- Page Facebook du projet : *Requalification de la traversée de la Roche-de-Rame*
- Dossier support de la concertation :
 - En téléchargement (site internet)
 - En version papier consultable en mairie

Participation : 248 avis recueillis

- 2 ateliers de travail :
 - 26/09/2024 : 140 avis (38 participants)
 - 07/11/2024 : 76 avis (31 participants)
- Adresse courriel : 23 avis
- Permanences individuelles avec la DREAL : 7 avis
- Registre papier disponible en mairie : 0 avis
- Adresse postale : 0 avis

- Participation significative : 248 avis exprimés
 - **98,8% d'avis favorables et/ou propositions d'amélioration du projet proposé**
 - **1,2% d'avis opposés** au projet

- **Principaux thèmes abordés**
 - **Apaisement et maîtrise des vitesses** de circulation sur la RN94
 - **Sécurité des usages piétons / vélos**
 - **Continuité des itinéraires modes doux**
 - **Tracé** de la RN94 requalifiée
 - **Impacts sur les bâtis** (habités ou non)
 - **Impacts environnementaux**



SYNTHÈSE DU BILAN DE LA CONCERTATION PAR SECTEUR



20 minutes

- Durant la concertation, **2 versions du projet** proposées par la DREAL
 - **V1 du projet** : dossier de concertation + atelier n°1
 - **V2 du projet** : atelier n°2
- Bilan détaillé de la concertation
 - Document rédigé de **+30 pages**
 - Détaille les contributions **pour chaque version du projet**
 - **Données quantitatives / qualitatives** complémentaires
- **Publié à la suite de cette réunion publique**
 - Sur le **site internet** du projet
 - Transmis **par courriel** aux membres de la base de données

→ **Pour cette réunion publique : une synthèse du bilan**



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

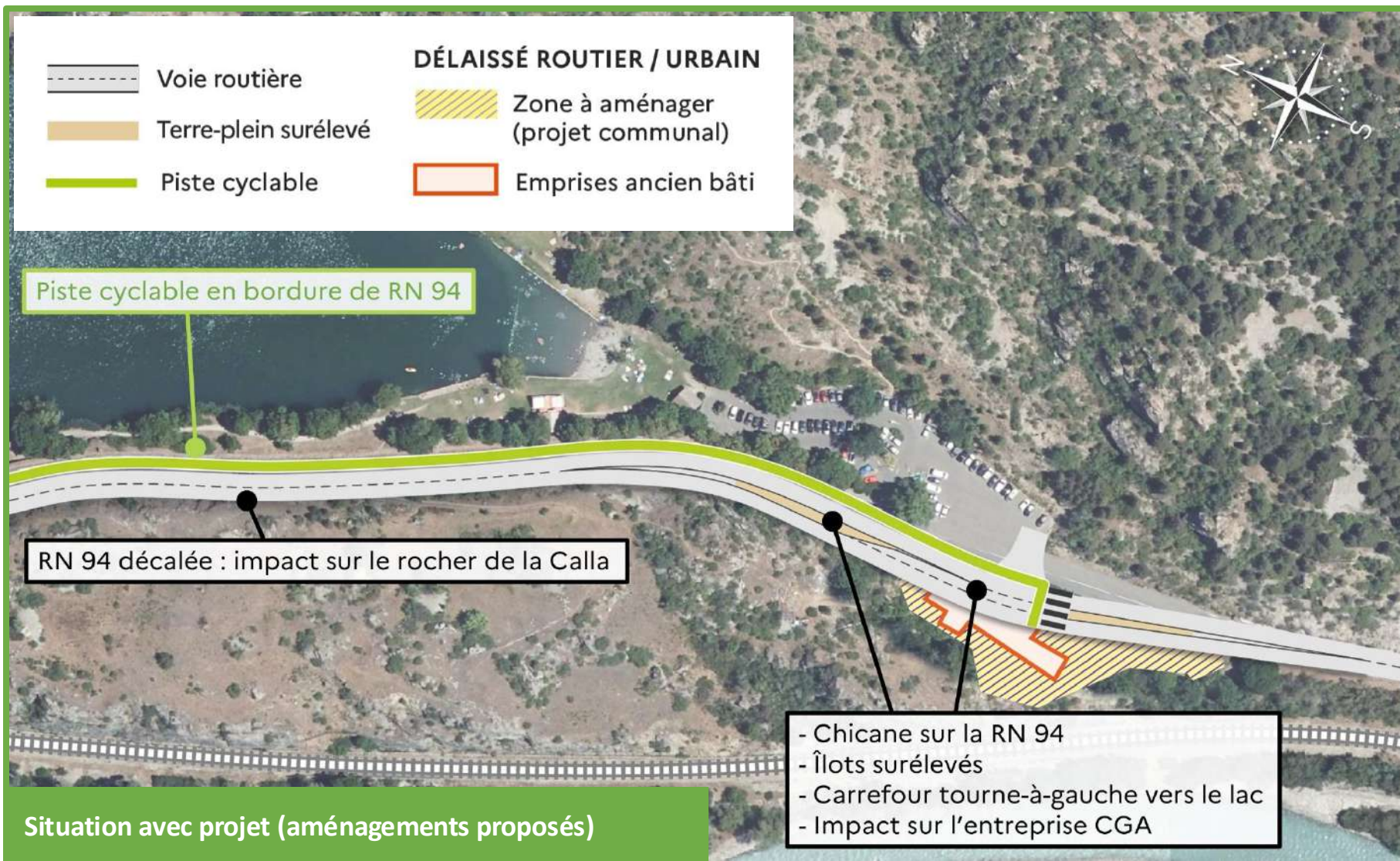
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECTEURS DE PROJET

PARKING ET CAMPING DU LAC



Projet proposé à la concertation

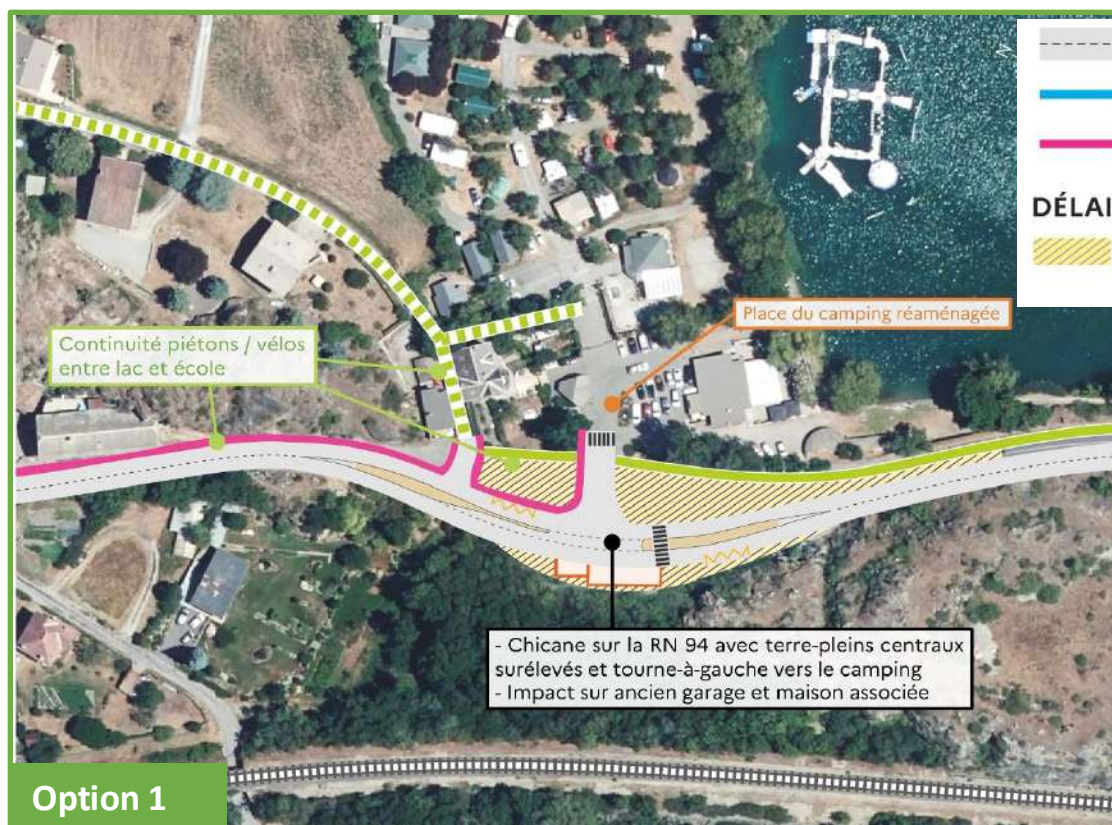


Projet : 4 options proposées à la concertation

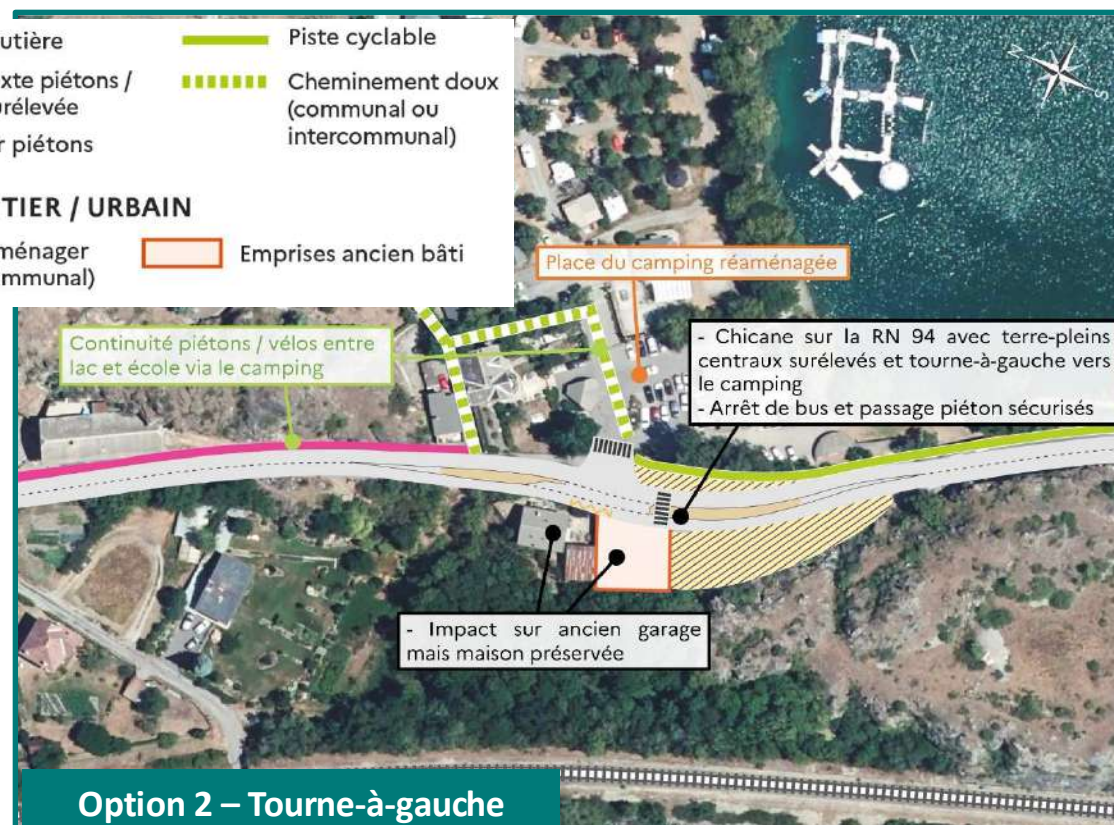
Objectifs

- Diminuer les vitesses en approche du centre-bourg
- Sécuriser et faciliter l'accès au camping du lac

Option 1 avec impact sur bâti habité



Option 2 sans impact sur bâti habité

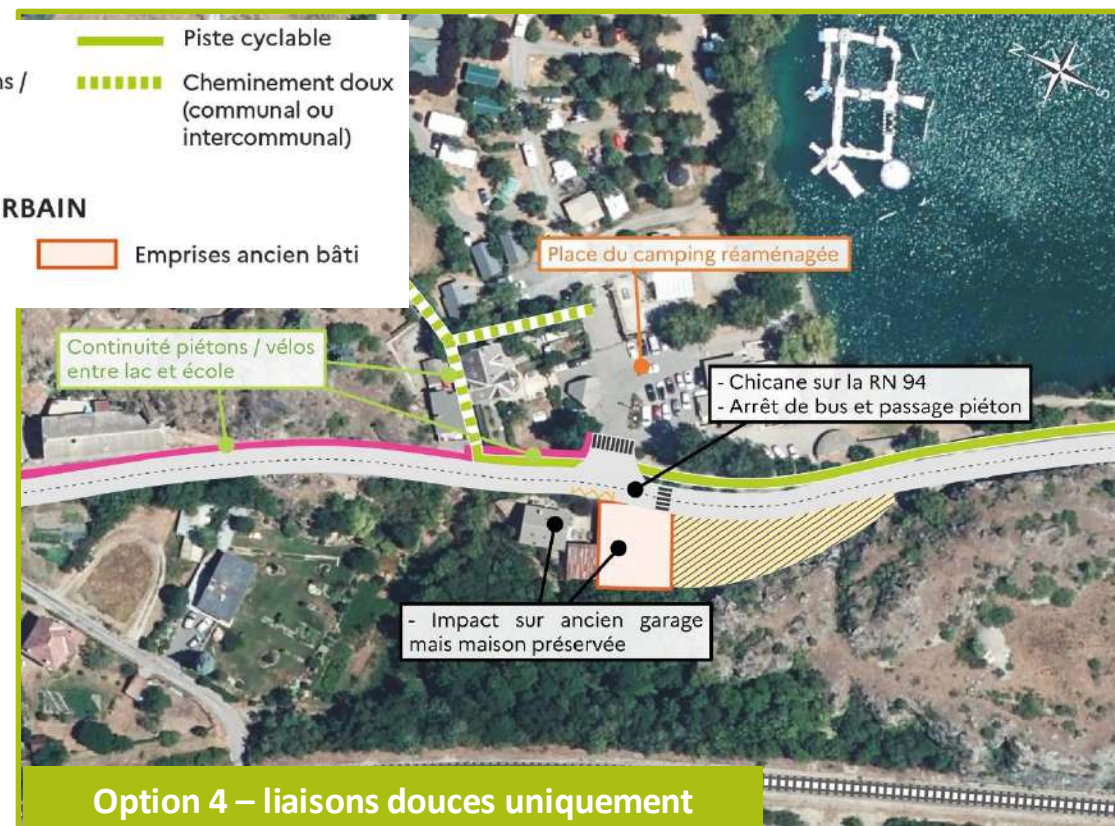
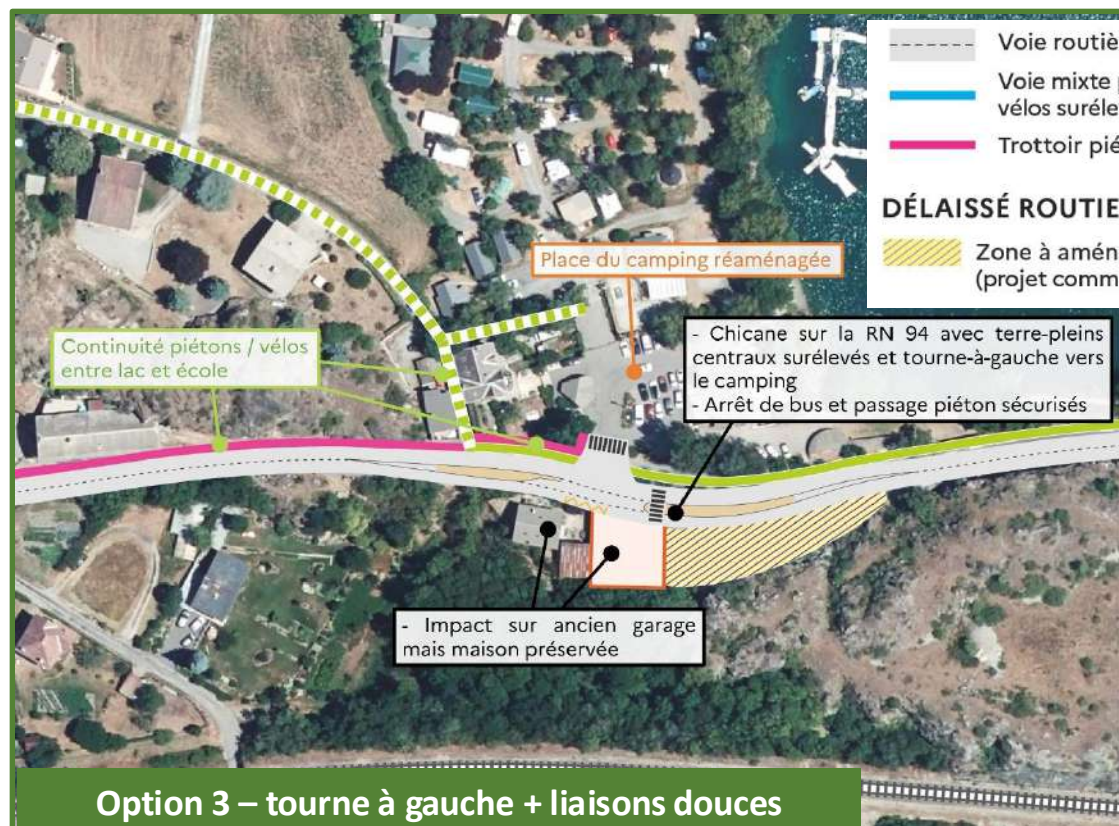


Projet : 4 options proposées à la concertation

Objectifs

- Diminuer les vitesses en approche du centre-bourg
- Sécuriser et faciliter l'accès au camping du lac

Options 3 & 4 : sans impact sur bâti habité



Synthèse des avis exprimés par les participants à la concertation

POINTS FORTS

Modes doux

- Piste cyclable sécurisée et reliée au village

Sécurité

- Option 1 : éloignement de la route par rapport au lac
- Options 1, 2 & 3 : accès parking & camping sécurisés par le tourne-à-gauche + terre-plein surélevé

PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS

Maîtrise des vitesses

- Plusieurs propositions pour limiter la vitesse : radar pédagogique, radar sanction, feu tricolore, ralentisseur (*quelques avis doutent que la chicane soit suffisante*)

Impacts bâti & environnemental

- Quelques avis : éviter l'impact sur le Rocher de la Calla (espèces protégées) et bâti (entreprise, maison + entrepôt abandonné)
- Majorité d'avis rejettent les options limitant l'impact sur le Rocher et le bâti habité



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECTEUR DE PROJET

CENTRE-BOURG

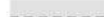


Projet proposé à la concertation

2 options

Objectifs

- Supprimer le passage étroit de la RN 94
- Ralentir les véhicules
- Permettre l'aménagement de la place du rocher d'escalade, ouverte sur le parc du château

	Voie routière		Piste cyclable
	Voie mixte piétons / vélos surélevée		Cheminement doux (communal ou intercommunal)
	Trottoir piétons		

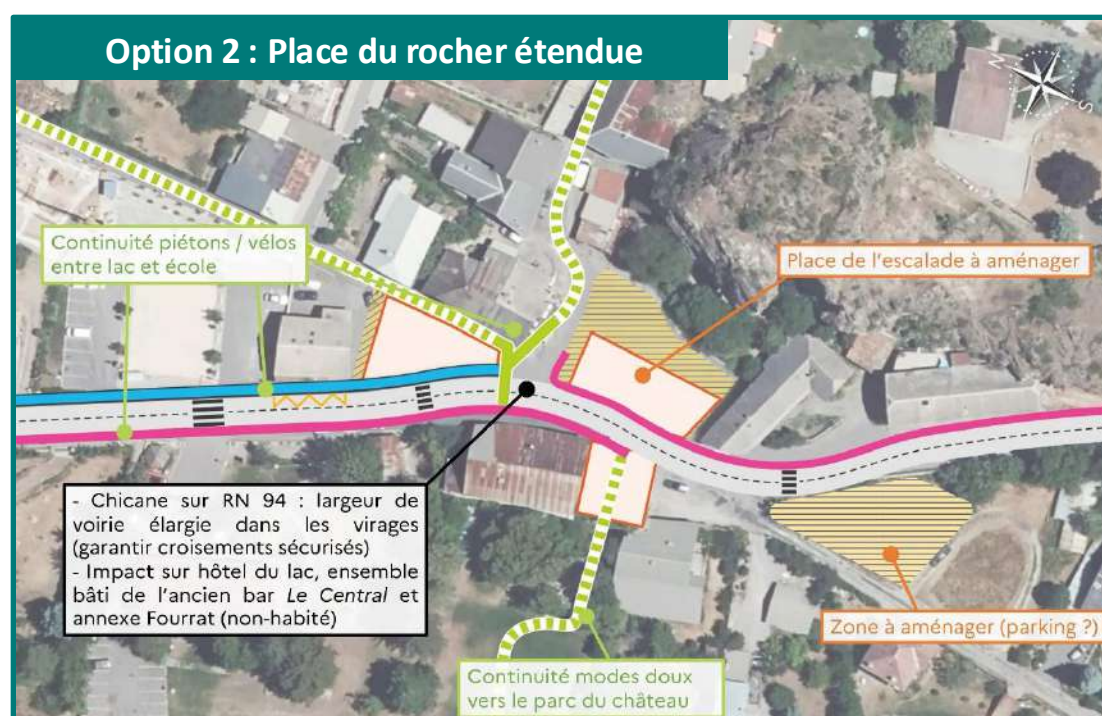
DÉLAISSÉ ROUTIER / URBAIN

	Zone à aménager (projet communal)		Emprises ancien bâti
---	-----------------------------------	---	----------------------

Option 1 : Grande ouverture sur parc du château



Option 2 : Place du rocher étendue



Synthèse des avis exprimés par les participants à la concertation

	POINTS FORTS	PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS
Commun aux 2 options	• Modes doux : ▪ Continuité Nord / Sud • Aménagements : nombreux avis formulent des propositions sur l'aménagement des emprises libérées • Tracé RN94 : Ouverture sur le parc du château (annexe Fourrat) appréciée	• Sécurité : plusieurs propositions → limiter vitesses (++) et sécuriser traversées piétons : feu piéton, feu récompense, plateau ralentisseur, ...
Option 1 <i>Grande ouverture sur parc du château</i>	• Impacts bâti & environnemental : quelques avis soulignent l'absence d'impact sur bâti habité • Tracé RN94 : nombreux avis → tracé agréable (fluidité circulation + ouverture parc du château ++)	• Modes doux : plusieurs avis → déplacer voie mixte Ouest RN94 • Aménagements : nombreuses propositions → équilibre entre espaces de convivialité et stationnement
Option 2 <i>Place du rocher étendue</i>	• Tracé RN94 : majorité d'avis apprécie la chicane plus accentuée • Impacts bâti & environnemental : nombreux avis apprécient la proposition d'une option évitant la maison Queyras (vie culturelle active) • Aménagements : des avis apprécient aspect convivial de la place du rocher d'escalade (élargie dans cette option)	• Impacts bâti & environnemental : ▪ Pour chaque option, impact sur le bâti occupé regretté

→ Choix d'une option de tracé :

- Plusieurs courriels explicitement favorables à l'option 1 ;
- 1 courriel explicitement favorable à l'option 2 ;
- **En atelier, nombreux avis exprimés pour chaque option → pas d'option préférentielle dégagée.**



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECTEURS DE PROJET

TRAVERSÉE DU CENTRE ET ÉCOLE



Projet proposé à la concertation

DOMAINE PUBLIC ROUTIER

- Voie routière
- Voie mixte piétons / vélos surélevée
- Trottoir piétons

HORS DOMAINE PUBLIC ROUTIER

- Piste cyclable
- Cheminement doux (communal ou intercommunal)

RN 94 rétrécie au minimum réglementaire (6 à 6,5 m) : contribue à la diminution des vitesses

Continuité vélos / piétons

Situation avec projet (aménagements proposés)

Objectifs

- Sécuriser la circulation des modes doux (piétons / vélos) en bordure de RN
- Maîtriser la vitesse dans la traversée du village

Projet proposé à la concertation

2 options

Objectifs

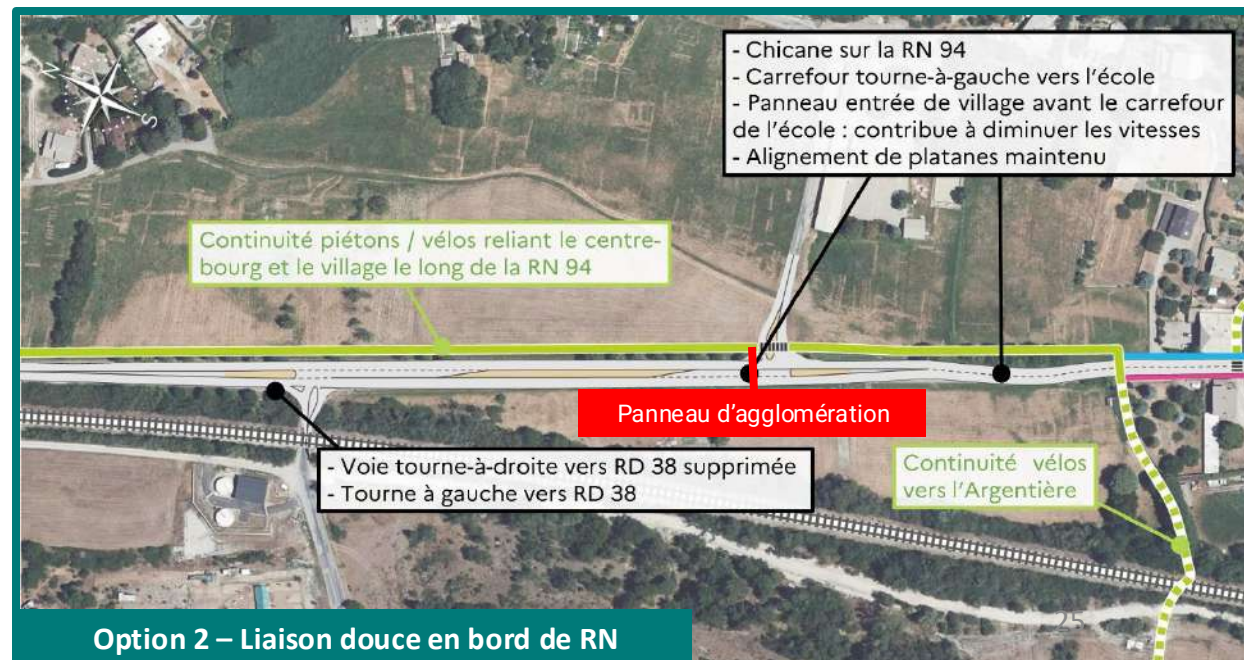
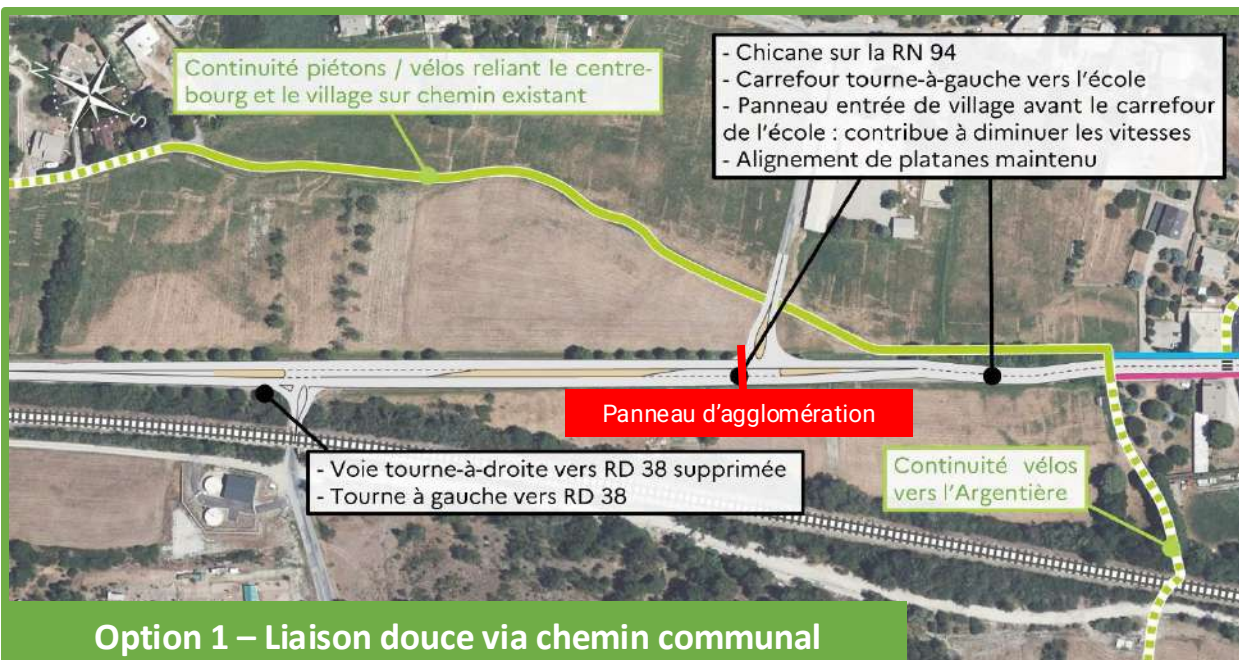
- Diminuer les vitesses d'entrée dans le bourg (depuis le Nord)
- Sécuriser et faciliter l'accès à l'école
- Connecter l'école aux cheminements doux traversant le village

DOMAINE PUBLIC ROUTIER

-  Voie routière
-  Voie mixte piétons / vélos surélevée
-  Trottoir piétons
-  Terre-plein surélevé

HORS DOMAINE PUBLIC ROUTIER

-  Piste cyclable
-  Cheminement doux (communal ou intercommunal)



Synthèse des avis exprimés par les participants à la concertation

POINTS FORTS

Modes doux

- Continuité cyclable sécurisée Nord / école / village / lac

Sécurité

- Sécurisation du carrefour de l'école
- Chicane de l'école

Maîtrise des vitesses

- Nombreux avis favorables → limitation de vitesse (30 km/h, 50km/h)
- Majorité d'avis favorables → suppression voie de décélération vers RD 38 (oblige à ralentir)

PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS

Maîtrise des vitesses

- Nombreuses propositions pour contraindre les vitesses : radar sanction, feu récompense, terre-plein central, ... → Majorité d'avis doute du ralentissement effectif des vitesses (RN en ligne droite)
- Quelques avis : chicane de l'école à accentuer

Sécurité

- Plusieurs propositions pour sécuriser le torrent de Bouchouse, considéré dangereux : signalisation piétons, tourne-à-gauche, feu tricolore, ...

Modes doux

- Avis divergents sur le tracé de la piste cyclable : éloignement de la RN apprécié ≠ quelques propositions pour longer la RN



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECTEUR DE PROJET

CARREFOURS DE LA RUINE ET DE L'ASCENSION



Projet : 4 options proposées à la concertation

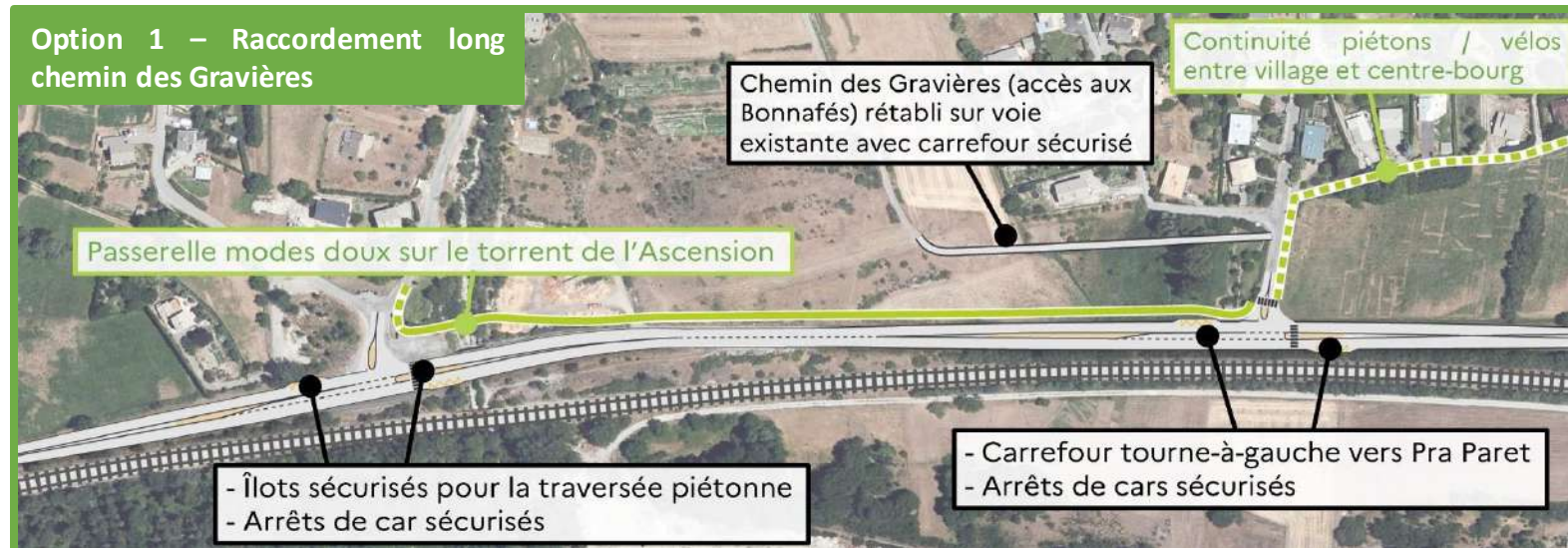
Objectifs

- Sécuriser les carrefours
- Sécuriser les arrêts de bus scolaires
- Garantir la connexion modes doux des hameaux avec le centre du village

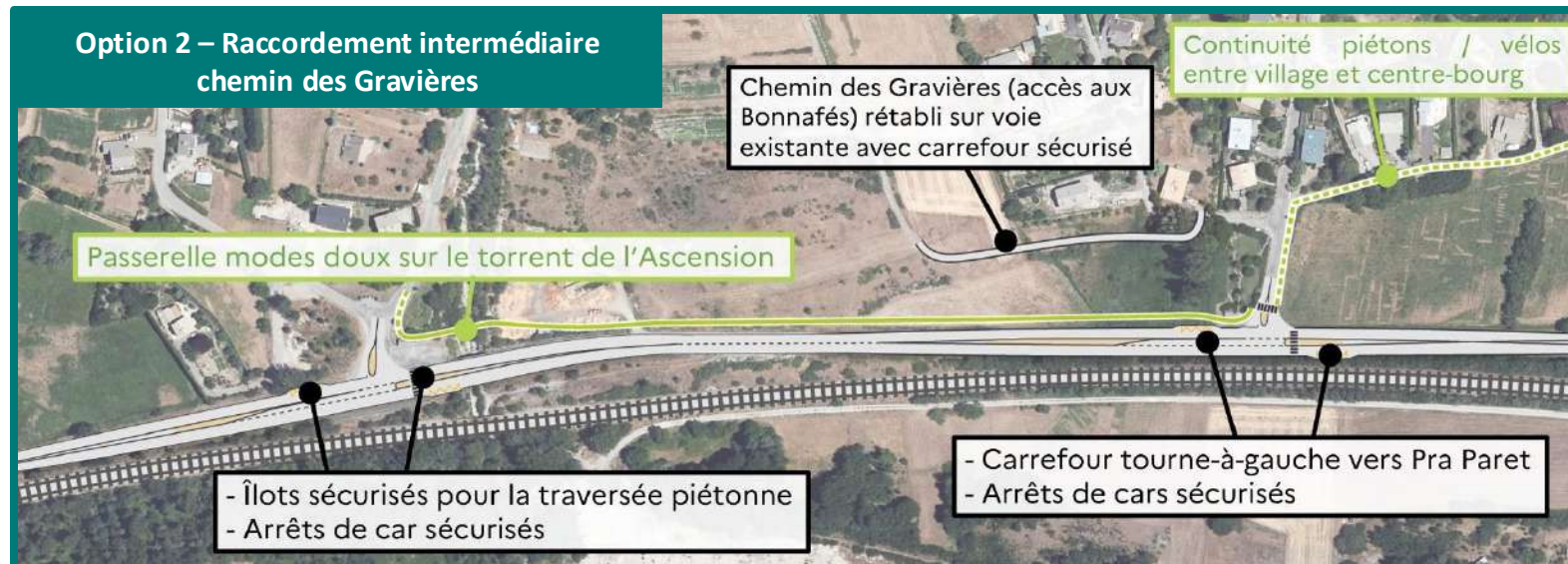
**DOMAINE
PUBLIC ROUTIER**
 Voie routière
 Terre-plein
surélevé

HORS DOMAINE PUBLIC ROUTIER
 Chemin des Gravières
 Cheminement doux
(communal ou
intercommunal)
 Piste cyclable

Option 1 – Raccordement long chemin des Gravières



Option 2 – Raccordement intermédiaire chemin des Gravières



Projet : 4 options proposées à la concertation

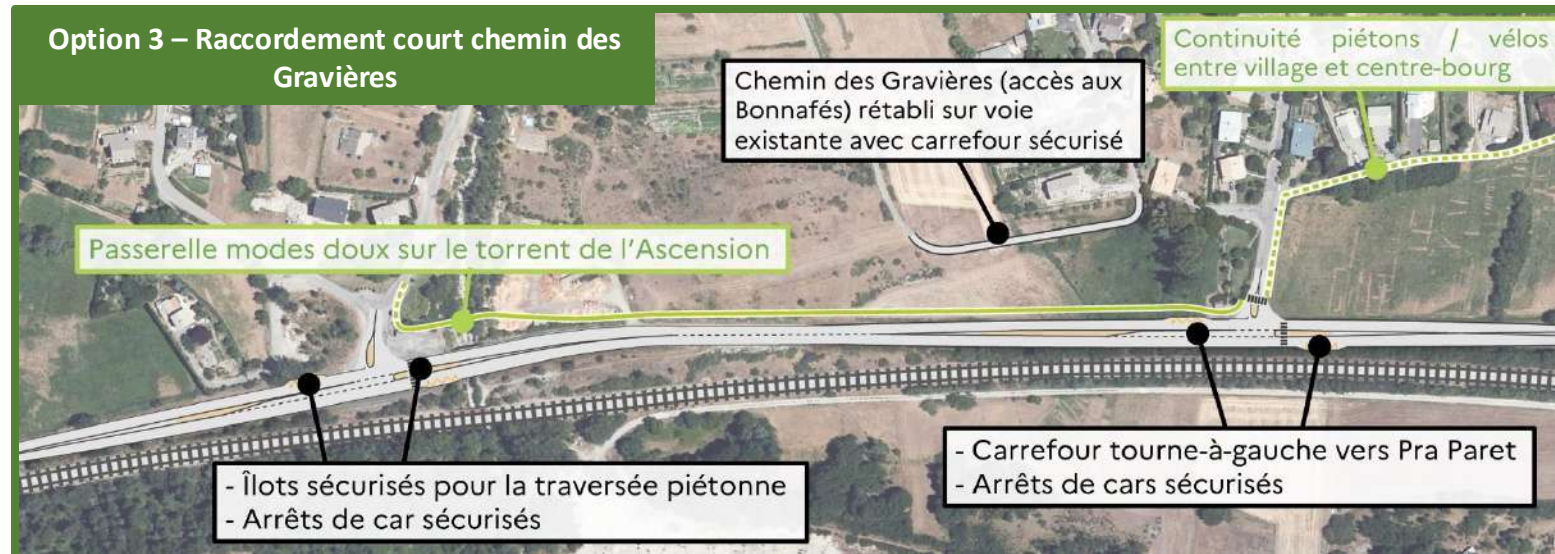
Objectifs

- Sécuriser les carrefours
- Sécuriser les arrêts de bus scolaires
- Garantir la connexion modes doux des hameaux avec le centre du village

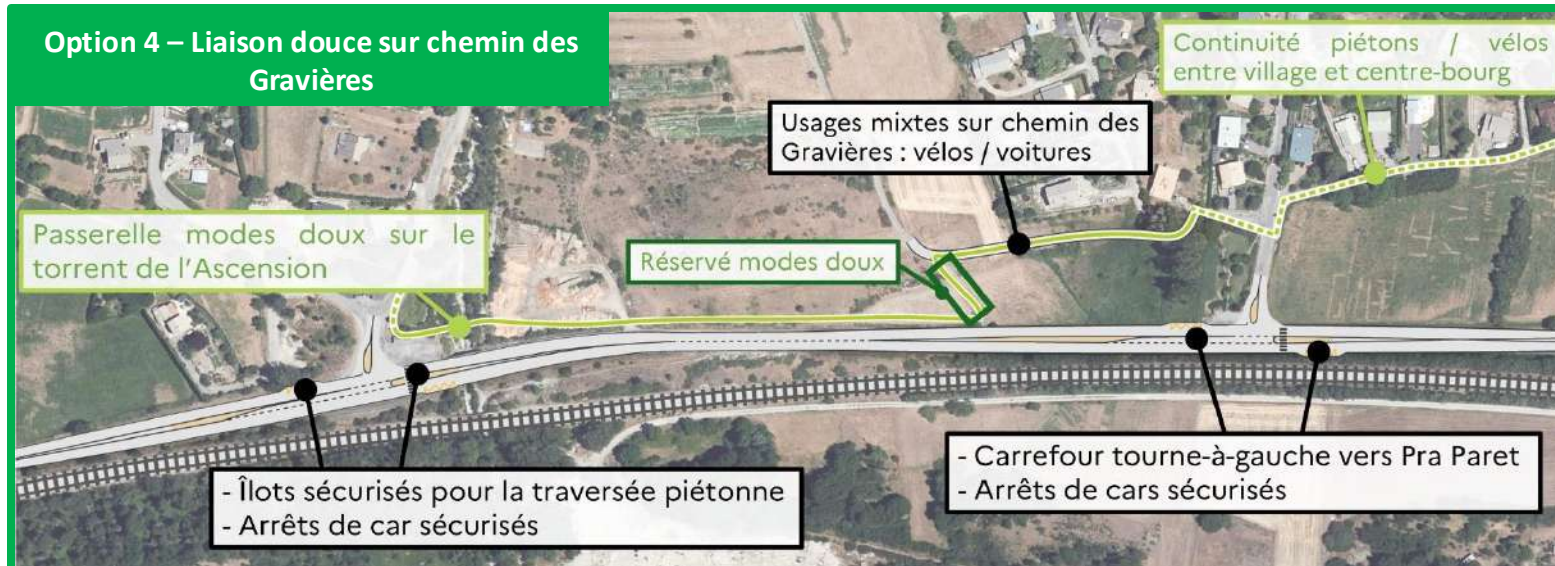
**DOMAINE
PUBLIC ROUTIER**
 Voie routière
 Terre-plein
surélevé

HORS DOMAINE PUBLIC ROUTIER
 Chemin des Gravières
 Cheminement doux
(communal ou
intercommunal)
 Piste cyclable

Option 3 – Raccordement court chemin des Gravières



Option 4 – Liaison douce sur chemin des Gravières



POINTS FORTS

Modes doux

- Unanimité en faveur de la connexion cyclable Nord → centre du village / lac

Sécurité

- Majorité apprécie la nouvelle limitation de vitesse (70km/h)
- Sécurisation de la traversée au droit des arrêts de bus unanimement appréciée

PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS

Maîtrise des vitesses

- Nombreuses demandes d'aménagements supplémentaires pour réduire les vitesses / diminuer les nuisances sonores : signalisation renforcée, radar sanction, giratoire, feu
- Quelques propositions en faveur d'une limitation à 50 km/h

Modes doux

- Avis divergents sur les tracés → privilégier les axes nouveaux / directs ≠ réutiliser les routes communales existantes

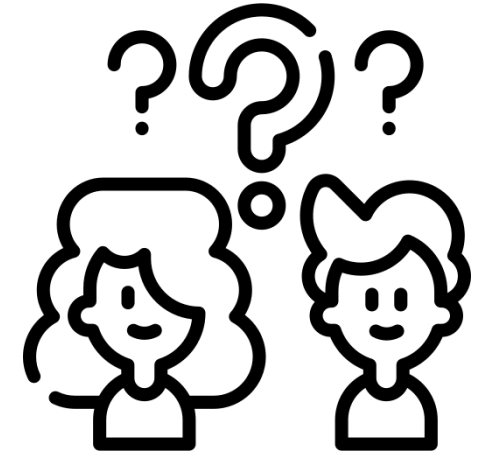
Sécurité

- Plusieurs propositions pour améliorer la sécurité des piétons (arrêts de bus) : éclairages, lumières au sol, feu piéton, ...

Aménagements

- Plusieurs avis questionnent le tracé du chemin des Gravières :
 - Sécurité du carrefour de Pra Paret
 - Proposition de renvoi du trafic sur routes communales existantes
 - Cohérence avec la piste cyclable
 - ...

Temps d'échanges sur le bilan synthétique de la concertation publique



- Des questions ?
- Des clarifications ?
- Des interventions ?



25 minutes



DÉMARCHE DE TRAVAIL VALIDÉE PAR LE COPIL À L'ISSUE DE LA CONCERTATION

Nadia FABRE

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
(maître d'ouvrage)



15 minutes

- **Clarification en cours des maîtrises d'ouvrage** des différentes composantes du projet
 - **Aménagements routiers** : tracé de la RN, trottoirs, terre-pleins, traversées piétonnes, ...
 - **Aménagements urbains et modes doux** : places, parkings, pistes cyclables, ...
→ appui de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires : mobilisation d'un bureau d'études spécialisé
- **Approfondissement par la DREAL des aménagements routiers** (toutes options d'aménagement) : **études techniques et poursuite de la concertation continue**
 - **Comparaison des différentes options routières** selon plusieurs critères : avis du public, faisabilité technique, coûts, procédures réglementaires, délais de réalisation
- **2^e trimestre 2025 : Comité de Pilotage**
 - Choix d'une option de projet par secteur
 - Point d'avancement des différentes maîtrises d'ouvrage (route, modes doux, aménagements urbains) et de leur coordination
 - Mobilisation des financements pour la réalisation

Approfondissements routiers / urbains / modes doux sur les différents secteurs du projet

Secteur parking du lac	Secteur camping du lac	Secteur centre-bourg	Secteur traversée du centre	Secteur école	Secteur Carrefours Nord
Approfondissements communs tous secteurs (pilote : DREAL) • Affiner le tracé de la RN94 (chicane, îlots, ...) et les aménagements modes doux (piste cyclable, paysager, ...) • Concevoir zones à aménager : parking, végétalisation, ... • Études sur les impacts environnementaux (espèces protégées, zones humides, frayères...) • Échanges avec propriétaires de bâtis • Échanges avec les collectivités et la Communauté de communes : Schéma régional vélo, Plan des mobilités douce, desserte de bus					
• Échanges avec l'entreprise CGA : acquisition foncière et relogement de l'activité • Études rocher de la Calla : inventaire faune / flore, géotechnique, ...	• Études rocher de la Calla : inventaire faune / flore, géotechnique, ... • Concevoir la zone à aménager entre RN et camping	• Étudier l'élargissement trottoir devant maison <i>Metalp</i>	• Faisabilité d'implantation de places de stationnement • Étudier les modalités de sécurisation du carrefour de Bouchouse • Étudier conditions d'implantation du feu récompense et d'aménagements de sécurité routière : identifier un exploitant	• Étudier conditions d'implantation du radar sanction	• Étudier les modalités de rétablissement du chemin des Gravières (zone humide) • Étudier la faisabilité d'une passerelle modes doux sur l'Ascension

Points d'attention sur les différents secteurs

Secteur parking du lac	Secteur camping du lac	Secteur centre-bourg	Secteur traversée du centre	Secteur école	Secteur Carrefours Nord
Impacts sur rocher de la Calla → faisabilité, impact environnemental, coût, ...		- Interfaces du projet avec la voirie communale - Attentes locales fortes sur la vocation des zones à aménager			
Impact sur entreprise en activité (CGA)	Impact sur bâtis	Impact sur bâtis	- Secteur contraint : bâtis nombreux de part et d'autre de la RN94 - Carrefour de Bouchouse : enjeux de sécurité / fluidité des circulations - Fortes attentes : feu récompense / aménagements de sécurité complémentaire	- Fortes attentes : radar sanction - Impact sur parcelles agricoles / milieux naturels : chicane, piste cyclable	- Impact sur parcelles agricoles / milieux naturels : chicane, piste cyclable - Premier retour de la DIRMED (exploitant de la route) : ouvrage d'art sur le torrent de l'Ascension en mauvais état → études de faisabilité à mener - Impacts piste cyclable, passerelle modes doux et chemin des Gravières sur milieux agricoles / naturels



CALENDRIER DES PROCHAINES ÉTAPES



5 minutes

Calendrier prévisionnel présenté en COPIL



Date / période	Séquence
1 ^{er} trimestre 2025	• Approfondissement des options et comparaison multi-critères (par secteur) • Poursuite du travail DREAL / mairie / Communauté de communes • Concertation continue
2 ^e trimestre 2025	• COPIL : choix d’une option de projet par secteur et feuille de route jusqu’à l’EUP • Approfondissement des études sur la base du projet validé en COPIL • Poursuite du travail DREAL / mairie / Communauté de commune + concertation continue
Juin	• COPIL : validation du projet stabilisé présenté à l’Enquête Publique
2 ^e semestre 2025	• Procédures préalables à l’Enquête Publique : consultation inter-services, saisine de l’AE, ...
2025-2026	• Démarrage des travaux sur domaine public (sans procédure environnementale / foncière)
3 ^e trimestre 2026	• Enquête d’Utilité Publique
Mi 2027	• Déclaration d’Utilité Publique
2028 - 2029	• Acquisitions foncières et études parcellaires ; Dossier d’Autorisation Environnementale • Conventions Financières et dossiers de subventions • Poursuite des travaux (avec procédures environnementales / foncières)
Fin 2029	• Fin des travaux (avant JOP 2030) : sous réserve de financements



PREMIÈRES PERSPECTIVES DE RÉALISATION DES TRAVAUX



10 minutes

- Fortes attentes exprimées par la municipalité et les habitants en faveur d'un calendrier de projet ambitieux : réaliser des travaux dès que possible
 - Ambition partagée par l'ensemble des partenaires du projet (parlementaires, Région, Département, Communauté de communes, communes voisines) et réaffirmée lors du COPIL du 13/12/2024
- Volonté de la DREAL d'engager des travaux sur domaine public routier, qui ne nécessitent pas de procédure d'enquête publique
 - Commencer la réalisation du projet au plus tôt
 - Améliorer progressivement les circulations dans le village

- Création d'**îlots surélevés** bordurés
- Mise en accessibilité des **arrêts de car**
- Reprise de la couche de **roulement de chaussée**
- Rénovation de la **signalisation** horizontale et verticale

Entrée Nord – Carrefour de l'Ascension

Traversée du centre-bourg

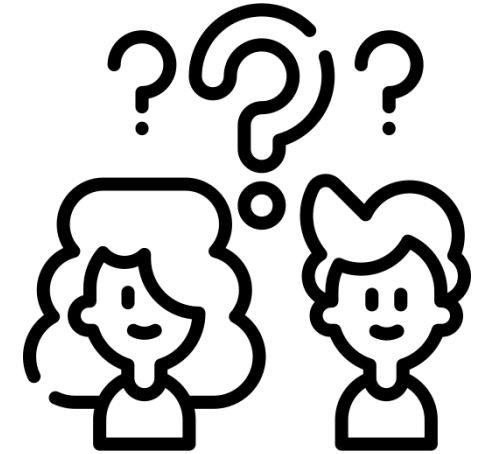
— Voie routière — Piste cyclable
— Voie mixte piétons / vélos — Cheminement doux sur route existante (projet communal)
— Trottoir piétons



- Création de **trottoirs et voie mixte piétons-cycles** le long de la RN et le cas échéant, d'espaces de stationnement
- Reprise de la couche de **roulement de chaussée** et le cas échéant, réparation structurelle de chaussée
- Rénovation de la **signalisation** horizontale et verticale
- Mise en accessibilité de **l'arrêt de car** au niveau de la place de la mairie

Temps d'échanges sur la feuille de route pour la suite

- Des questions ?
- Des clarifications ?
- Des interventions ?



30 minutes

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Nous vous invitons à un moment de convivialité

